

CARREFOUR DES PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Dates : 14 décembre 2020

Horaires : 20h à 22h

Destinataires : FSCF, membres de la CN PAC

Présents	<p><u>Territoire</u> : Suzanne BADIN, Mélanie BERTAUX (CR Aquitaine), Régis BERTRAND (CR IDF), Christelle BILLARD ADRIET (CR CVL), Louis BOURSIER (La Cartusienne), Annie BOYER (CR Aquitaine), Hervé BRUYAT, Alain DUBOIS (Neuville Sports), Annie FLENET (CR BFC), Jonathan FLORIT (ass. cult. jeun. Mérignacaise), Gérard FOHRER (CD Haut Rhin), Jeff GARIN (CD Rhône-Alpes), Didier GAUTIER (CD Dauphiné), Camille LANOE, Agnès LE MAIRE (CR IDF), Eric MARTIN (CD Marne), Isabelle MENAGER (Neuville Sports), Brigitte MOOG (théâtre du Rhin), Jean-Pierre NAVILLE (CD Loiret), Tania OTTMANN (CD Bas-Rhin), Ophélie PONTET (CD Rhône), Mickaël RICHARD (Malansac), Dominik SCHENK (CD Aube, Haute-Marne), Nadine SCHLASSER (CD Paris), Jean-Marie SCHNEIDER (CD Moselle), Gilles THORAND (CD Dauphiné), Claire ZEIMET (Vaillantes de la Marne).</p> <p><u>Comité directeur</u> : Marie-Laure BLEGER, Annick DECERLE, Pascal FONTENEAU, Nicole HAY, Patrick LAURENDEAU, Claude SCHMIT</p> <p><u>CN PAC</u> : Brigitte BERSOUX, Monique ROUGE, Christophe ROUGIER, Damien SORRAING, Joël TARRERIAS, Nathalie TRAILIN</p> <p><u>CN danse</u> : Karen HUGUEN, Christophe JOSSON</p>
----------	---

1 INTRODUCTION

Remerciements de Monique ROUGE aux 40 participants. Elle fait brièvement part des difficultés récurrentes pour la CN PAC de mobiliser les acteurs du territoire, surtout ceux des associations (seulement 5 représentants à cette réunion).

2 INFORMATIONS GENERALES

- « Arts en fête » annulé, mais possibilité de mise en œuvre en 2021 à Rannée.
- Pour tout renseignement sur l'art et la culture, allez sur le site fédéral.

3 PROJETS

3.1 CHANT

Existant :

- Le chœur fédéral créé pour les 120 ans de la fédé, et qui s'est produit à La Madeleine et à l'Opéra Garnier.

Projets de création :

- Un chœur de jeunes, sans limite d'âge, dans un stage de quelques jours avec pour commencer la chanson du film « les Choristes » et G. Jugnot pour diriger le chœur... si possible.
- Un chœur d'adultes avec la Missa gloria de Puccini qui sera interprétée le 1^{er} week-end de juillet à Besançon.
- Un chœur variétés françaises en partenariat avec une autre association et surtout avec l'artiste Smaïn, qui a composé des chants sur des musiques de Michel Legrand. Interprétation prévue en mai 2021 pour l'Ascension... Et possibilité de chanter en octobre 2021 avec Amaury Vassili.
- Un chœur « en folie » rassemblant plusieurs chorales, au niveau départemental ou régional. L'idée est de réunir de 1 à 3 chœurs (au moins 1 chœur d'affilié), 1 ou 2 solistes si possible, de se réunir sur 1 journée pour mettre en commun un chant choisi par la CN PAC, et de se produire en fin de journée. Un moyen pour se rencontrer, pour partager, pour échanger et s'enrichir mutuellement.

Les nouvelles inscriptions sont possibles à tout moment, indépendamment de sa chorale d'origine, et quelles que soit les activités pratiquées à la FSCF, y compris les activités sportives.

3.2 CONCOURS DE DESSIN

Malgré la faible participation au concours 2020, Nathalie Trailin annonce qu'il y aura bien une édition 2021.

« Im@ge.BD 2021 », devrait s'adresser à toutes les catégories d'âge et le thème sera précisé ultérieurement.

Les envois des œuvres proposées se feront par voie postale et par voie électronique. On espère pouvoir féliciter les lauréats lors du congrès 2021, à défaut d'avoir pu le faire à Bergerac en 2020. Les prix sont relativement importants avec notamment une tablette graphique, et bien d'autres matériels intéressants.

Monique précise que tous les participants ayant donné leurs coordonnées seront en particulier informés de ce nouveau concours.
Les élus présents à cette réunion sont priés de transmettre les informations reçus du siège ou de la CN PAC, au fur et à mesure qu'elles paraissent... et à toutes les associations, qu'elles soient sportives ou culturelles.

3.3 CULTURE SANTE

Christophe Rougier développe son projet « Culture/Santé » en précisant que ce concept apparaît dans le projet de développement fédéral 2020/2024.

L'idée est de faire prendre conscience des atouts des activités artistiques sur la santé, à la fois pour un public atteint de pathologies diverses, et pour les bien-portants.

Au-delà du lien social qu'elles peuvent générer, les activités artistiques ont des bienfaits scientifiquement prouvés sur la santé physique et mentale

La mise en œuvre de ce projet viserait :

- A développer un axe qui s'intégrerait dans Atout'form, l'actuel programme santé de la fédération.
- A le développer avec des thématiques concrètes (le rythme par exemple, que l'on retrouve comme élément essentiel de chaque activité artistique)
- A générer de nouvelles compétences multidisciplinaires.

Les liens sont à trouver avec l'ensemble des activités fédérales, y compris avec les activités sportives.

3.4 CIRQUE

Il fait partie intégrante de la CN PAC, et pourtant la visibilité sur cette activité n'est pas grande, du fait que les « circassiens » pratiquent le cirque avec une licence gym et non avec une licence « cirque ».

Néanmoins, on cherche à recenser les circassiens de bien meilleure façon qu'actuellement pour envisager le développement de cette activité qui le mérite tout autant que les autres.

Si le cirque a des points communs avec la gym, il a aussi ses spécificités notamment avec l'usage de la musique, avec différentes notions d'équilibre ou avec le jonglage.

Gilles Morin souhaite organiser un rassemblement de 4, 5 voire 6 associations de cirque ET de musique, et il a déjà contacté les nouveaux élus politiques des Deux-Sèvres et de la Vienne pour ce faire. C'est un projet qui lui tient à cœur et qu'il compte mener à bien après avoir réglé quelques difficultés logistiques.

Monique lance un appel à tout acteur du secteur culturel pour que chaque responsable d'activité « cirque » ou pas, prête mainforte à Gilles dans son projet, autant qu'il est possible... à charge de revanche, bien entendu.

Nadine (présidente du CD de Paris) se dit être très intéressée par le projet circassien, et propose de travailler sur un rassemblement « cirque » en permettant de l'ouvrir à des gens qui ne pratiquent pas forcément le cirque, à des « artistes » plasticiens par exemple, pour préparer les décors. *« Il y a quelque chose de très chouette à creuser, et on est en plein dans la multi activité. C'est super ! On ne peut pas fonctionner en sous-marin : moi, j'fais de la gym, moi, j'fais de la danse. Ce doit être un échange de savoir, un échange de pratiques, et ça, c'est important. Il va falloir penser les rassemblements autrement. »*

Il est à noter les nombreuses interventions dans le même sens.

3.5 DANSE

La responsable Karen Huguen espère pouvoir organiser des rencontres après que la commission ait revu et corrigé le modèle de référence, en introduisant la notion de *challenge*

avec remise de prix et une option dénommée *partage* sans remise de prix. Ces nouvelles dispositions sont prises pour répondre aux demandes de certaines associations de danse.

Les rencontres de danse devraient avoir lieu à St Sébastien les 22 et 23 mai 2021.
Une formation d'animateur, ouverte à des jeunes à partir de 14 ans, est prévue à Cholet du 11 au 18 juillet 2021.

Un document à destination des associations de danse sera prochainement communiqué. Son objet : les éléments importants pour la préparation d'un stage de danse.

La CN danse fera une communication sur Arts en fête dès que possible.

3.6 FORMATION

Projet de création d'un cursus « artistique et culturel », exposé par Nathalie Trailin.

Pour mener ce projet à bien, toutes les activités incluses dans la CN PAC rédigent leur référentiel avec une compétence commune : la transversalité.

L'intention est de créer le cursus artistique et culturel composé pour l'instant des BAF arts plastiques, chant, chorégraphie, cirque, rythme et visant l'ensemble des arts du spectacle ; l'ancien référentiel du théâtre est à remanier.

L'après-BAF du cursus artistique et culturel permettra aux AF de devenir par exemple : expert scénographe, au sens large, c'est-à-dire pouvant inclure les arts graphiques car organiser une exposition, c'est bien mettre en scène des œuvres.

Objectifs : offrir des référentiels basiques à portée de nos bénévoles qui n'osent pas forcément aller en formation, légitimer tous ceux qui par passion osent avec raison faire de l'animation sans brevet fédéral.

Nos référentiels permettront aux PAC de bénéficier d'un effectif d'animateurs fédéraux que nous motiverons pour la formation après-BAF afin, s'ils le désirent, de devenir des experts dans une spécialité ou/et devenir à leur tour formateur d'animateurs ; nos AF pourraient aussi s'orienter vers des formations professionnelles délivrant des DE, CQP, BAFA-BAFD ou autres.

Les référentiels PAC unis dans le cursus artistique et culturel, décloisonnant les activités, devraient permettre à l'activité éveil de l'enfant de bénéficier d'animateurs fédéraux et de formateurs multi activité-interactivité.

Appel est fait à toute personne engagée dans l'activité « théâtre » de se présenter au renouvellement des commissions au printemps 2021, pour apporter son savoir-faire et ses compétences à cette activité un peu orpheline actuellement.

3.7 ARTS PLASTIQUES

Au secours !... La CN PAC manque cruellement d'information sur ces pratiques, et remercie volontiers celles et ceux qui pourraient lui faire remonter ce qui se fait dans les régions en la matière.

3.8 LE MAILLAGE TERRITORIAL (INTERVENTION DE C. SCHMIT IN EXTENSO)

La situation du secteur culturel est loin d'être bonne, et ce pour une raison très claire : celle de **l'absence totale de maillage territorial**, qui constitue à nos yeux, le problème prioritaire à traiter.

Faisons simplement un état des lieux général pour exprimer le dépit de la CN PAC. Depuis le 1^{er} janvier 2016, avec l'entrée en vigueur des nouvelles régions, la CN PAC a dû faire face à un obstacle majeur. Elle a perdu l'embryon de réseau qu'elle avait, tant bien que mal, construit précédemment, du seul fait que les référents des anciennes régions, ont été – à 2 ou 3 exceptions près – marginalisés par les nouvelles structures, en même temps d'ailleurs que les activités artistiques.

Marginalisées, pourquoi ? Il y a une raison... Parce que les associations **sportives, majoritairement compétitrices à la FSCF, ont conscience** qu'en adhérant à quelque activité sportive FSCF que ce soit, **elles s'engagent dans un réseau d'associations organisatrices** de compétitions, de confrontations individuelles ou en équipes, ou dans des rencontres locales, régionales et/ou nationales, et ce dans le cadre de règlements fixés au préalable par des représentants de chaque discipline.

A l'inverse, les associations **à visée artistique ou culturelle** adhèrent à la FSCF **sans avoir conscience**, a priori, qu'elles pourraient vivre autrement qu'en autarcie. Les adhérents font du théâtre, du chant choral, du cirque, de la peinture, de la danse... pour le gala de fin d'année de leur association, mais jamais pour des échanges avec d'autres pratiquants. C'est ce qui se vit partout !...

Donc à l'occasion de la mise en place des nouvelles régions, les nouveaux élus ont totalement ignoré le secteur culturel. Si bien que du jour au lendemain, les 3 commissions artistiques (danse, musique et CN PAC), se sont trouvées amputées de leurs ressources régionales, et ont dû fonctionner à l'aveugle pendant cinq ans, sans pouvoir y remédier, et tout en ayant conscience, la mort dans l'âme, que c'est pourtant « le terrain qui fait la fédération », comme l'a récemment rappelé le Pdt général.

Evidemment, ce ne fut pas toujours facile pour la CN PAC, mais le professionnalisme et l'engagement sans faille de ses membres a fait que les projets se sont quand même multipliés, comme on vient de le voir.

Il est évident que c'est bien **la création d'un réseau territorial avec des CR PAC**, qui constitue la priorité des priorités de toutes les régions ou presque.

Mais dire que l'on crée un réseau ne suffit pas, il faut pouvoir créer des groupes de travail dans les départements et les régions, créer des rencontres artistiques et/ou culturelles avec ceux qui font la même chose que nous, dans le village, la ville ou le département voisins. Ce sont des impératifs fondamentaux non seulement pour la vie des associations et des structures territoriales, mais aussi pour celle du secteur culturel de la fédération.

Mais pour créer un réseau, il faut s'organiser au sein d'un même territoire. Cela veut dire : avoir une tête de réseau, des permanents, des bénévoles pour faire un état des lieux du terrain, pour réunir des gens, pour impulser des idées. Ça ne s'improvise pas, ça s'organise... Nous le savons tous. Car on a tous vu des associations très organisées, s'effondrer en quelques années parce qu'on avait trop émietté les responsabilités, pas anticipé l'avenir ou pas fait de plan de développement assez tôt.

Aujourd'hui, il faut avoir conscience que si l'on n'est pas en réseau, on meure. C'est vrai pour les associations, mais c'est vrai aussi pour la fédération.

Chacun sait que plus on s'éparpille, plus on se diversifie, et plus on a besoin d'un pôle de référence. Non pas pour dire ce qu'il faut faire, mais pour faire remonter les informations, puis

faire écho, pour permettre à d'autres de se construire en même temps que nous. C'est l'intérêt de tous que de se fédérer, sinon... où est-il, cet intérêt ?

On voit bien qu'à la FSCF, cette question du rapport entre les territoires ne peut fonctionner qu'avec l'accompagnement des CN nationales qui centralisent, qui impulsent, qui servent de référence et de caisse de résonance utiles à toutes les associations qui partagent les mêmes soucis. Parce qu'en s'apercevant qu'on n'est pas tout seul à se poser des questions, on se sent évidemment plus fort, mieux soudés les uns aux autres autour de CN.

Pour résumer, depuis 7 ans, des événements extérieurs et un manque de volonté politique ont fait que ces CN ont travaillé seules, la CN PAC en particulier, en se demandant si ses jours n'étaient pas comptés. Ses membres ici présents sont restés mobilisés, ont cultivé l'espoir, ont relevé des défis, mais n'ont malheureusement rien pu faire pour « *arrêter l'érosion du nombre des licenciés* ».

Il faudra en reparler prochainement.

3.9 PRISES DE PAROLES

- Monique Rouge

Elle insiste sur l'importance d'inviter tout acteur des pratiques artistiques et culturelles à présenter sa candidature à l'animation nationale du secteur culturel dès le printemps 2021, et présente la façon de travailler de ses commissions.

Elle insiste également sur le besoin qu'ont les commissions fédérales de connaître les éventuelles commissions régionales, voire départementales. Elle envisage d'inviter telle ou telle commission régionale à venir travailler avec la commission nationale de temps à autre.

Elle insiste encore sur le fait que les associations de base ne reçoivent pas correctement les informations fédérales, ou que – si elles les reçoivent – ne sont pas stimulées par les CR et les CD pour s'intéresser aux propositions venant du siège ou des commissions nationales. Il appartient aux élus du terrain de relayer ces informations et d'agir pour qu'elles ne restent pas lettres mortes.

- Nicole Hay (45)

Elle annonce la création d'une commission départementale (CD PAC) dans le Loiret.

- Brigitte Bersoux (59)

Elle annonce un projet de rencontre en cours dans le Nord.

- Didier Gauthier pour le Dauphiné

Il annonce que 11 associations artistiques représentant 10 % des titres d'appartenance sont déjà en réseau, et que le maître-mot de la région est de « *mailler les associations localement de façon à ce que les comités départementaux soient les bras de levier de la commission nationale* ».

D'importantes actions de sensibilisation sont menées : carrefours « Randonnée » associés aux carrefours « découverte » lors des AG, visites de musées, d'expositions, intervention d'artistes.

- Karen Huguen (responsable CN danse)

Elle informe que le CD Rhône mène une action de « lancement » depuis 3 ou 4 ans en allant à la rencontre des associations de danse, dans le but de créer du lien, et de voir ce qui peut les réunir entre elles sur cette activité. Cette démarche aujourd'hui fructueuse est un modèle à reproduire pour d'autres activités !

Monique remercie M. Richard (BF, harmonie et école de musique du Morbihan) pour l'intérêt qu'il prend à participer à la réunion, ne serait-ce que par sa présence.

- Alain Dubois (responsable projet associatif de Neuville-Sports - Loiret)

Il se dit intéressé par l'ouverture, les rassemblements, le développement des PAC... A Neuville, une nouvelle activité est apparue avec la création de tableaux réalisés au moyen de poudres de couleurs étendues avec les doigts. C'est le « pastel sec » qui intéresse les

personnes retraitées... Il existe également un atelier « terre » fréquenté par les enfants (atelier à recenser dans les arts plastiques).

- Brigitte Moog (Pdte du Théâtre du Rhin)

Elle annonce pour l'Alsace quelque 230 troupes de théâtre amateur jouant en dialecte alsacien, une quarantaine en langue française, et une quarantaine de troupes pour enfants de 6 à 18 ans auxquels on dédie un festival par an. Toutes sont actuellement à l'arrêt à cause de la crise sanitaire, et certaines en grande difficulté financière. Elle déclare que de nombreuses troupes considèrent que le théâtre conçu et pratiqué à la FSCF n'est pas du théâtre au sens où elles l'entendent, et donc qu'elles « ne se sentent pas à leur place » en rencontrant du théâtre de boulevard, du vaudeville ou d'autres répertoires qu'elles ne pratiquent pas... Elle annonce que le théâtre du Rhin organise ses propres formations et constitue un groupe de formateurs. Elle propose un forum sur le théâtre, le cabaret, le café-théâtre... durant le week-end de la Pentecôte.

- Annick Decerle, pour la Saône et Loire,

Elle avoue modestement, qu'en Saône et Loire, « on n'est pas bon », avec seulement 2 associations de musique et le Sprinter Club d'Autun qui développe beaucoup d'activités artistiques et culturelles. Mais la présence d'un jeune responsable de cette association au Comité directeur devrait donner un élan au secteur culturel au niveau départemental.

- Ophélie Pontet (responsable de la commission départementale du Rhône, métropole de Lyon).

« Grâce au démarchage d'un service civique durant 4 ans, on a réussi à remotiver bon nombre d'associations. Ce service civique nous coûte 7 €/mois !... Pas cher ! Aujourd'hui les missions d'un service civique sont de 6 mois à raison de 25 heures /semaine... Cela pour dire qu'un service civique ne coûte rien, mais il lui faut l'assister d'un tuteur... ça demande une mise au point par semaine, mais celle-ci peut se faire à distance ».

- Dominik Schenk (Pdt CD Aube)

Passionné de photos, il a créé une section photos aux Sittelles à St André (Aube), et cherche à étendre sa passion en s'engageant dans le Comité directeur du Grand-Est. Il prévoit un stage dès que possible, et pense pouvoir proposer un concours de photos prochainement. Les sections de l'association se développent en multiactivité. Dominik propose ses services pour Arts en Fête et conclut de la façon suivante « *Plus il y a d'adhérents dans les différentes sections, plus c'est intéressant et plus ça se développe. Les activités artistiques ont cet avantage qu'elles peuvent fonctionner en visio, contrairement aux activités sportives... Pour moi, la CN PAC est quelque chose d'extraordinaire, ce n'est pas qu'une seule activité, c'est un grand melting-pot. On rencontre plein de gens, dans un même esprit, et c'est ça qui est génial. Plus on est nombreux, plus on est différents, et plus on fait de grandes choses !* »

- Christophe Rougier

Il pense que l'activité photos est une activité transversale qu'il faut développer sur toutes les autres activités, d'autant plus qu'elle a un aspect communication à ne pas négliger. Monique acquiesce...

- Régis Bertrand, élu de l'Île de France, a la charge de la relance du théâtre.

Il affirme que tout le monde peut y trouver son compte... confirme que la culture fait partie du bien-être et du mieux-vivre, et que sans elle on ne respire plus et on ne vibre plus. Régis envisage : expo-photos, salon du livre sportif pour faire se rencontrer des intervenants du sport, visites de lieux de mémoire en province, création d'un atelier théâtre et d'une compagnie de théâtre, intervention d'artistes, de comédiens... Vaste programme qu'il considère comme passionnant, et qui devrait mobiliser du monde sur l'Île de France.

- Nadine (nouvellement élue au comité de Paris)

Elle convient que la culture est assez sinistrée à Paris en termes de licences, et a à cœur de la développer. La réunion est pour elle très importante ; elle souhaite garder un lien pour savoir quoi proposer non seulement aux assos parisiennes mais aussi aux assos de l'Île de France dans le cadre de regroupements interdépartementaux. Elle considère notre réunion comme étant source d'entraide et d'envie pour l'avenir.

- Gilles Morin (Pdt CD Deux Sèvres et Pdt Durandal de Thouars)

Il souhaite échanger avec Régis Bertrand sur leurs passions communes, et avec Patrick Laurendeau sur le Cirque.

- Pascal Fonteneau (Nouveau VP aux PAC)

Il invite au carrefour « Culture et territoires » de février pour l'ensemble des activités artistiques, et se dit interpellé par la richesse des activités sur les territoires. Il connaît le « savoir-faire » de nos associations mais confirme que le « faire-savoir » est loin de ce qu'il devrait être. Il souscrit au développement des activités passant prioritairement par la création d'un réseau territorial et se prononce en faveur de la mise en place d'un vice-président en charge de la culture dans chaque département et région. A propos des formations, il pense qu'il n'est pas possible de labelliser ce qui se fait en régions sans que le sujet ait été examiné au niveau national. Il a la volonté de référencer nos associations pour qu'on ait la connaissance de ce qui se fait sur nos territoires. Enfin, il souhaite créer une coordination culturelle, non pas pour prendre le pas sur les commissions, mais pour mener des chantiers en commun (formations, réseau, culture/santé). « La culture, c'est la vie ! »

Remerciements de Monique Rouge et clôture de la réunion à 22h10.

Claude Schmit,
Vice-président en charge des activités culturelles